



ffgolf®



TROPHEE SENIORS DE QUETIGNY GRAND DIJON

Mercredi 15 & Jeudi 16 Juin 2022

Règlement de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales individuelles. Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

Conditions de participation :

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « **droit de jeu fédéral** » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue ;
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Trophée Seniors antérieurs
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription, être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020/2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

- Joueurs et joueuses nés avant le **Mardi 25 mai 1972**.

La licence, le certificat médical et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la FFGOLF avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGOLF avant le Vendredi 10 Juin à minuit.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.
Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5) page 45 du Vademecum.

Formule de jeu : 36 Trous Stroke-Play Brut – 18 trous par jour

Déroulement de l'épreuve :

- Parcours d'entraînement Mardi 14 Juin 2022
- 1^{er} Tour 18 trous Mercredi 15 Juin 2022
- 2nd Tour 18 trous Jeudi 16 Juin 2022

Séries, marques de départ et nombre de joueurs :

Une série Dames : index inférieur à 21,4 Départs marques rouges
Une série Messieurs : index inférieur à 18,4 Départs marques jaunes

La sélection des joueurs, limitée à 144 personnes, sera faite conformément au cahier des charges des Grand Prix publié dans le vademécum 2021 de la FFGOLF. Le Golf Bluegreen de Quetigny publiera le 19 Mai sur son site (<https://bluegreen.fr/quetigny/>) la liste des joueurs retenus et la liste d'attente. La répartition des 10 wild cards est du ressort de la Ligue qui pourra en affecter au club organisateur.



ffgolf®



Clôture des engagements : Compte tenu du nouveau calendrier publié par le gouvernement début mai, la date limite des inscriptions initialement fixée à deux semaines avant l'épreuve est repoussée au **Vendredi 10 Juin à minuit**. (Date établie exceptionnellement en accord avec la ligue BFC)

- Les joueurs sont retenus en privilégiant d'abord l'ordre du mérite national séniors puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions puis l'ordre d'arrivée des inscriptions tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau du Vadémécum.
- Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le club pourra le compléter en ajoutant des dames et/ou des Messieurs.
- En fonction de la période le nombre de wild cards maximum est de 14.
- Préciser la date de consultation des horaires de départ du 1er tour sur site FFGolf et site du golf.

Les inscriptions se feront uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement jusqu'au **Vendredi 10 Juin à minuit**. et seront adressés à :

Golf Bluegreen de Quetigny

6 Rue du Golf - 21800 Quetigny

Téléphone : 03.80.48.95.20 - Email quetigny@bluegreen.fr

Site : <https://bluegreen.fr/quetigny/>

Pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueuses et/ou les joueurs concernés devront partir en play off « trou par trou ». En cas d'impossibilité de terminer le play off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Remise des prix suivie d'un cocktail : Jeudi 16 Juin, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

Comité de l'épreuve : Celui-ci sera constitué d'un représentant de l'AS du Golf de Quetigny, d'un représentant du corps arbitral, d'un représentant de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté et du directeur du Golf de Quetigny.

Ce règlement complète le cahier des charges des Grands Prix « Vade-mecum » de la FFGOLF.